

CZU 343.42

<https://doi.org/10.52507/2345-1106.2026-1.22>

DETERMINANTS DES CRIMES A CARACTERE RELIGIEUX

AIRAPETEAN Artur,

Docteur en droit, professeur agrégé,
Université d'études européennes de Moldavie

E-mail: a.airapetean@mail.ru

<https://orcid.org/0000-0002-1029-8731>

RÉSUMÉ

Cet article analyse le phénomène complexe des crimes à motivation religieuse, en s'attachant à identifier les facteurs qui transforment les croyances spirituelles en mobiles criminels. Dans une perspective juridico-pénale, la recherche explore l'articulation entre liberté de conscience et normes étatiques prohibitives, en analysant comment les facteurs endogènes (psychologiques) et exogènes (sociaux, politiques et technologiques) influencent le processus de décision criminelle. À cet égard, une attention particulière est portée à l'analyse de la dimension subjective du crime, en évaluant comment la motivation religieuse façonne l'intention de l'auteur et influence la qualification juridique de l'acte. Parallèlement, l'article examine l'équilibre fragile entre la sanction rapide des manifestations extrémistes et le respect du droit fondamental à la liberté de culte, conformément aux normes actuelles de la justice pénale.

Mots-clés: crime religieux, droit pénal, facteurs déterminants, dimension subjective, radicalisation, mobile du crime, prévention.

FACTORII DETERMINANȚI AI INFRAȚIUNILOR RELIGIOASE*

AIRAPETEAN Artur,

Doctor în drept, conferențiar universitar,
Universitatea de Studii Europene din Moldova

E-mail: a.airapetean@mail.ru

<https://orcid.org/0000-0002-1029-8731>

REZUMAT

Prezenta lucrare analizează fenomenul complex al criminalității motivate religios, punând accent pe identificarea factorilor care transformă convingerile spirituale în mobiluri infracționale. Din perspectivă juridico-penală, cercetarea explorează intersecția dintre libertatea de conștiință și normele prohibitive ale statului, analizând modul în care factorii endogeni (psihologici) și exogeni (sociali, politici și tehnologici) influențează procesul de luare a deciziei infracționale. În acest sens, un interes deosebit este acordat analizei laturii subiective a infracțiunii, evaluând modul în care motivația religioasă modelează intenția făptuitorului și influențează încadrarea juridică a faptei. Totodată, lucrarea cercetează echilibrul fragil dintre sancționarea promptă a manifestărilor extremiste și respectarea dreptului fundamental la libertatea de cult, conform standardelor actuale de justiție penală.

* Articolul este elaborat în cadrul subprogramului 01.05.01 **Securitatea națională a Republicii Moldova în contextul aderării la Uniunea Europeană: abordări juridice, politologice și sociologice**, realizat de Institutul de Cercetări Juridice, Politice și Sociologice al Universității de Stat din Moldova

Cuvinte-cheie: criminalitate religioasă, drept penal, factori determinanți, latură subiectivă, radicalizare, mobilul infracțiunii, prevenție.

Introduction. Le crime à caractère religieux est l'une des manifestations les plus complexes du phénomène criminel contemporain, mettant à l'épreuve les mécanismes classiques de prévention et de répression. Dans un État de droit où la liberté de conscience et de religion est constitutionnellement garantie, la distinction entre l'exercice d'un droit fondamental et la commission d'un acte prévu par le droit pénal constitue un défi majeur pour le ministère public et les tribunaux.

Cet article vise à analyser les facteurs déterminants qui conduisent à la transformation des convictions religieuses en mobiles criminels. D'un point de vue pénal, ce n'est pas le dogme en lui-même qui est analysé, mais la manière dont il sous-tend la dimension subjective du crime – en déterminant l'intention et le but de l'auteur de porter atteinte aux valeurs sociales protégées par la loi (la vie, l'intégrité physique, l'ordre public ou la sécurité de l'État).

L'analyse des facteurs déterminants en droit pénal implique l'examen d'aspects spécifiques:

Motif et but religieux: comment influencent-ils l'individualisation de la peine et la qualification juridique (par exemple, en tant que circonstances aggravantes dans le cas des crimes de haine)? Conflit de normes : Situations où l'« impératif divin » invoqué par le délinquant entre en conflit direct avec la norme prohibitive du droit pénal.

Responsabilité pénale: Analyse du discernement dans le cas de sujets sous l'influence de techniques de manipulation psychologique au sein de groupes radicaux ou sectaires.

Hypothèse de l'étude: Nous soutenons l'idée que l'efficacité de la lutte contre la criminalité religieuse ne dépend pas uniquement de la sévérité des sanctions, mais aussi de la capacité du système pénal à identifier correctement les facteurs de radicalisation et à adapter les mesures de sécurité afin de prévenir la récidive et la propagation d'idéologies violentes.

Objectif de l'analyse: L'objectif ultime est de présenter une vision claire de la manière dont les facteurs endogènes et exogènes qui déterminent ce type de criminalité peuvent être contrôlés par des instruments juridiques spécifiques, tout en respectant l'équilibre entre sécurité publique et liberté religieuse.

Résultats et discussion. Plusieurs approches permettent d'étudier les causes et les conditions des crimes à caractère religieux. Certaines relèvent de la criminologie, d'autres des sciences des religions, et d'autres encore de la théologie. Examinons les approches théoriques générales de la criminologie visant à comprendre et à classer les causes et les conditions du crime, et appliquons-les aux crimes à caractère religieux. En criminologie, on a cherché, d'une part, une cause unique et universelle du crime (qu'il s'agisse de facteurs anthropologiques, d'anomie, de désorganisation sociale, de génotype criminel, etc.). D'autre part, on a tenté de définir une liste, un ensemble, une combinaison spécifique qui devrait nécessairement exister. Ces deux types de recherche ont toujours produit des résultats

positifs, plus ou moins importants. Cependant, à ce jour, les auteurs n'ont pas réussi à dégager un consensus concernant les causes et les conditions du crime, et plus particulièrement des crimes à caractère religieux [1, p. 286].

De plus, certains auteurs contemporains ne font pas la distinction entre causes et conditions, les qualifiant de facteurs. Cette théorie a trouvé son expression classique dans les travaux des criminologues français, notamment J. Pinatel et V. Stansu. Les principes fondamentaux de la théorie multifactorielle reposent sur l'idée que de nombreux facteurs influencent la criminalité, y compris les crimes à caractère religieux ; que les causes et les conditions ne diffèrent pas ; et que le niveau social n'est pas différent des niveaux individuel et collectif. Les facteurs sont généralement appréhendés de deux manières. Ainsi, G.A. Avanesov considère que les conséquences des facteurs sont les causes de la criminalité et, de ce fait, des phénomènes criminogènes ou anticriminogènes. Il estime également que les facteurs influençant la criminalité sont de deux ordres – à la fois criminogènes et anticriminogènes –, citant l'industrialisation, l'urbanisation, les changements démographiques, etc [2, p.312].

Une autre interprétation établit une distinction claire entre les causes qui engendrent les phénomènes criminels et les conditions, telles que l'environnement, le contexte, qui les facilitent ou les entravent, ainsi que les facteurs qui déterminent l'évolution de la criminalité au fil du temps. Certains chercheurs pensent qu'il s'agit nécessairement de phénomènes, de processus et de facteurs changeants et inconstants, à l'origine des variations spatiales de la criminalité. En réalité, il ne s'agit là que des phénomènes et processus associés aux variations de la criminalité selon le lieu, tant sur le plan juridique que factuel. Ces mêmes auteurs estiment qu'il s'agit nécessairement de circonstances stables, telles que les conditions climatiques et géographiques, ainsi que la composition ethnique et religieuse de la population. Cette position est sans doute plus pragmatique ; elle permet de rechercher, d'une part, les phénomènes à l'origine de la criminalité et, d'autre part, les phénomènes ou facteurs qui déterminent soit l'évolution de phénomènes criminels déjà existants, soit, inversement, leur stabilité et leur récurrence en fonction des conditions, du lieu et de la composition ethnique de la population.

N.F. Kuznetsova affirme que: «Les causes et les conditions de la criminalité constituent un système de phénomènes sociaux qui nuisent à la formation socio-économique et à l'état donnés, et dont la criminalité est une conséquence [3, p.167].»

De plus, il est nécessaire de distinguer les causes des conditions, car les causes engendrent la criminalité, tandis que les conditions ne font que la faciliter. Parallèlement, certains auteurs estiment qu'il est inutile de séparer les causes des conditions, car elles s'inversent constamment. Ils les désignent soit comme des « causes », qui déterminent la genèse, soit comme des « circonstances ». Certains criminologues distinguent les

causes et les conditions du crime en causes et conditions subjectives et objectives. Ils soutiennent que les causes et conditions subjectives dépendent de la volonté et de la conscience d'individus spécifiques, tandis que les causes et conditions objectives n'en dépendent pas, bien qu'elles agissent largement à travers eux. Certains appliquent ces catégories au niveau social, d'autres au niveau individuel.

N.F. Kuznetsova considère les causes sociales générales du crime comme de simples phénomènes subjectifs présents dans la conscience collective, qu'elle qualifie de manifestations négatives de divers types de psychologie sociale (économique, quotidienne, etc.), ou de motivations criminelles. Elle classe les autres types d'influences sur le crime, tant externes qu'internes, tant objectives que subjectives, comme les conditions du crime.

D'autres criminologues estiment que les causes et les conditions du crime, y compris les crimes à caractère religieux, doivent être divisées en causes directes, qui engendrent le crime directement, sans influencer indirectement d'autres circonstances, et en causes indirectes, qui engendrent et déterminent le crime uniquement en influençant d'autres causes et conditions, telles que des causes internes ou subjectives.

En criminologie, une approche hiérarchisée est plus importante. Elle consiste généralement à diviser un phénomène criminel en strates horizontales (strates, plans, étapes) différant par leur contenu.

Plusieurs chercheurs ont appliqué cette approche hiérarchisée à la classification des causes et des conditions du crime. Ils les ont divisées en causes et conditions sociales du crime en général et en causes et conditions de crimes spécifiques, ainsi qu'en causes du crime en général et en causes spécifiques de groupes de crimes particuliers. Autrement dit, deux niveaux d'action causale ont été identifiés : général, social et individuel. Cette division des causes et des conditions a ensuite servi de base au développement de ces deux niveaux et à l'étude de la dynamique des causes et des conditions du crime, de leurs interactions et de la prévention.

Considérons le concept de crime à caractère religieux. À notre avis, le crime religieux est un phénomène de la pathologie spirituelle de la société, un phénomène de désorganisation. Il se manifeste également par une multitude de crimes religieux individuels et spécifiques. Ainsi, le crime religieux est un phénomène de la pathologie spirituelle de la société, qui se manifeste par une multitude de crimes religieux spécifiques.

Ainsi, les causes et les conditions des crimes religieux doivent être considérées à la fois au niveau social, à l'échelle de la société, et au niveau individuel. Alors qu'au niveau social, les causes et les conditions ne dépendent pas du type ni de la nature des crimes religieux, ni de leur objet, au niveau individuel, leur nature dépend clairement de leur type, notamment des crimes dirigés contre la religion, Dieu, les organisations religieuses et le clergé, d'une part, et de ceux commis par les organisations religieuses et le clergé eux-mêmes, d'autre part.

Examinons les causes et les conditions sociales du crime religieux. Elles doivent être divisées en causes internes et externes. Les causes sociales internes du crime religieux sont les contradictions dans les sphères de

l'existence sociale et religieuse et de la conscience publique spirituelle. Les conditions sociales internes du crime religieux doivent être considérées comme des problèmes, des difficultés et des lacunes à la fois objectifs et subjectifs dans le développement de la religion au sein de notre société [4, pp.123-149].

Considérons le premier groupe de causes sociales du crime religieux : les contradictions dans la sphère de l'existence sociale et religieuse.

- Contradictions économiques au sein de la société :

a) entre les différents systèmes économiques – étatique, capitaliste privé, patriarcal, par actions et coopératif – ce qui exacerbe les conflits interreligieux ;

b) entre les différentes formes de propriété – étatique, par actions, coopérative et privée – ce qui aggrave les difficultés économiques de chaque Église ; entre production et distribution, entre échange et consommation, etc., ce qui engendre les problèmes économiques de divers types d'Églises – des confessions officielles aux sectes totalitaires – et qu'elles résolvent de différentes manières : du développement de leur propre production, notamment monastique (agriculture, construction, production de biens divers, réparation et construction, amélioration et mise en valeur des terres, artisanat, élevage sous serre et pisciculture, production et transformation de champignons, cueillette et transformation de plantes médicinales, collecte et transformation de matières premières secondaires et de déchets et leur recyclage, production de vêtements et services aux consommateurs, relations internationales et commerce extérieur) à la production et à la vente de drogues, à l'extorsion, activités pratiquées par certaines sectes. c) entre les structures économiques des différentes Églises et religions : orthodoxe, catholique, protestante, musulmane, bouddhiste, juive, d'une part, et sectes totalitaires, d'autre part ;

d) D'une part, la restauration et la construction d'églises et de chapelles exigent des calculs économiques rigoureux et la génération obligatoire de profits, faute de quoi une telle activité économique conduirait à la ruine de l'Église. D'autre part, le précepte de l'Église : « Tu ne voleras point. »

- Les contradictions politiques au sein de la société entre les politiques de l'État et les confessions religieuses déterminent :

a) D'une part, la présence d'États religieux, généralement réactionnaires et restreignant les droits des non-croyants : l'Irak et l'Iran musulmans, la Tchétchénie sous la charia ; le Japon shintoïste Israël judaïque, etc., ce qui engendre et nourrit le monothéisme dans la conscience religieuse ;

b) Par ailleurs, la séparation complète de l'Église et de l'État conduit à la persécution de diverses Églises, et notamment de sectes, ce qui engendre et alimente un athéisme militant au sein de la conscience religieuse ;

c) Troisièmement, l'État dit démocratique crée les conditions propices au développement de multiples formes de liberté religieuse, voire d'une liberté religieuse absolue. Ceci se traduit par une prolifération de confessions dites « officielles », ainsi que par une grande diversité de mouvements sectaires, y compris les plus inhumains et sataniques, prônant le suicide collectif, le

meurtre rituel et le sacrifice humain, tout en encourageant le polythéisme au sein de la conscience religieuse;

d) Quatrièmement, l'influence politique partielle d'une Église, par exemple l'orthodoxie, sur la politique de l'État (la sanctification d'actes politiques par une Église en présence de plusieurs religions), en l'absence de reconnaissance législative de ce phénomène, alimente également le monothéisme et peut être à l'origine de conflits interreligieux, car elle révèle l'inégalité des religions dans un État multiconfessionnel.

La seconde contradiction politique réside dans la politisation croissante de la religion. Les chefs religieux expriment leur soutien ou leur rejet des politiques gouvernementales, incitant ainsi leurs fidèles à s'engager politiquement. Réciproquement, un dirigeant ou un homme politique populaire peut soutenir les actions d'une église particulière et, ce faisant, susciter le mépris religieux chez une partie de la population, tandis que chez une autre, des actions, ouvertes ou dissimulées, contre les représentants d'une autre église peuvent alimenter la haine, l'inimitié et l'hostilité religieuses. Dans tous les cas, il s'agit de violations du principe de séparation de l'Église et de l'État, ainsi que de celui de l'État et de l'Église.

Considérons maintenant le second groupe de causes sociales de la criminalité religieuse : les contradictions au sein de la conscience religieuse publique. Le groupe le plus important de ces contradictions, particulièrement pertinent dans notre société, est la lutte, parfois très intense, qui conduit à des rassemblements, des manifestations, voire des conflits armés, entre les coutumes, les traditions, les rites, les rituels, les stéréotypes comportementaux et les normes de l'athéisme, du monothéisme et du polythéisme. L'hostilité et la haine religieuses imprègnent la conscience publique, de même que l'idée d'exclusivité, de supériorité ou d'infériorité des citoyens fondée sur leur attitude envers la religion.

Sur le plan économique, on observe d'une part l'égoïsme, le parasitisme, la recherche effrénée du profit, le gain par tous les moyens («tous les moyens sont bons»), y compris la violence et autres pratiques similaires observées dans les sectes totalitaires. D'autre part, on constate une mauvaise gestion, un manque d'initiative, de la négligence et de l'irresponsabilité, fréquentes dans les religions officielles, dissimulées sous un voile de dogme religieux. Politiquement, cela se traduit par le cosmopolitisme, l'indifférence politique et l'athéisme, notamment chez les jeunes. Par ailleurs, cela inclut un nationalisme décomplexé et un fanatisme religieux, sources de guerres interethniques, civiles et interreligieuses.

Juridiquement, cela se manifeste par le nihilisme, c'est-à-dire l'idée que la loi est vaine, et son rejet par telle ou telle confession religieuse. Une attitude négative, en particulier envers les normes juridiques régissant la sphère religieuse ; une frivolité religieuse juridique, c'est-à-dire une simple ignorance des normes juridiques régissant la sphère religieuse, de leur place dans la conscience publique, une attitude négligente à leur égard, ou une croyance arrogante et infondée en leur connaissance.

Dans la conscience collective, cela inclut les coutumes et traditions liées à l'alcoolisme et à la toxicomanie. Une sous-culture criminelle qui engendre non seulement la récidive, la criminalité professionnelle et le crime organisé, mais aussi les crimes des satanistes, des occultistes et des sectes païennes, chacune ayant sa propre sous-culture religieuse et une longue histoire.

Les conditions sociales internes de la criminalité religieuse, comme indiqué, sont des problèmes, des difficultés et des lacunes objectifs et subjectifs dans le développement de la religion au sein de notre société. Examinons-les plus en détail.

- Les problèmes objectifs du développement religieux dans notre société découlent des caractéristiques spécifiques de notre pays:

a) la situation géographique de la République de Moldavie. Nous sommes situés au cœur du continent, ce qui signifie que les cultures religieuses européennes et asiatiques ont pénétré notre société.

b) la composition multinationale de la population; c) les conséquences dévastatrices de l'effondrement de l'URSS, de l'intervention étrangère et de la Grande Guerre patriotique ;

d) les mauvaises récoltes, les sécheresses, les inondations et autres catastrophes naturelles. Les chefs religieux ont toujours utilisé leur savoir en matière de prédiction des catastrophes naturelles, telles que les éclipses et les inondations dans l'Égypte antique, pour renforcer leur influence sur le peuple et les dirigeants politiques.

Les conditions subjectives de la criminalité religieuse trouvent leur origine dans divers dysfonctionnements et lacunes au sein des instances suivantes:

a) la justice pénale;

b) la gestion économique;

c) les institutions culturelles et éducatives, et le système éducatif dans son ensemble;

d) les médias;

e) les contradictions juridiques, etc. L'inefficacité ou le dysfonctionnement des programmes économiques étatiques, et par conséquent les défaillances de la gestion économique, entraînent principalement l'appauvrissement de la population, la perte de confiance dans toute idée politique ou économique, et un repli sur la religion. En effet, la conscience religieuse au sein de la société s'est initialement formée sur la base de la peur de l'inconnu et des forces de la nature.

Actuellement, l'éducation et l'instruction religieuses ou athées ne font l'objet d'aucune réglementation étatique, que ce soit dans le cadre de l'enseignement scolaire et professionnel ou au sein des médias.

Parmi les causes sociales externes et générales de la criminalité dans le pays figurent diverses formes d'influence directe et immédiate d'autres pays. La criminalité organisée, professionnelle, transnationale et religieuse, en provenance de l'étranger, étend son influence sur notre pays: l'importation et l'exportation d'armes pour des sectes religieuses, ainsi que le trafic de stupéfiants par des groupes sataniques et païens, figurent parmi les infractions les plus répandues. Actuellement, des sectes religieuses sont impliquées dans l'esclavage, la prostitution et le trafic d'organes; elles organisent

également des branches d'associations religieuses qui portent atteinte à la dignité et aux droits des citoyens, à l'instar d'Aum Shinrikyo.

Les facteurs sociaux externes contribuant à la criminalité dans notre pays se manifestent par diverses formes d'influence indirecte exercée par d'autres pays sur les causes de cette criminalité. Ces influences se traduisent par :

- des contradictions au sein de la vie sociale :

a) la création de difficultés économiques entravant le développement du pays et favorisant ainsi la mobilisation de l'énergie politique de la population vers la sphère religieuse, notamment dans les domaines extrasensoriel et sectaire;

b) les pressions religieuses exercées, par exemple, par les États-Unis, visant à introduire le protestantisme. - Influencer les contradictions dans la conscience publique:

a) calomnier l'orthodoxie et le christianisme en général, l'islam, le bouddhisme, le judaïsme et inciter aux conflits interreligieux ;

b) semer les idées de fascisme, de nationalisme, de chauvinisme et de fanatisme religieux, quelle que soit la confession.

Nous examinerons ensuite les causes et les conditions individuelles de la commission de crimes religieux [5, pp.149-153].

Certains auteurs classent les causes et les conditions du crime en causes internes et externes, tandis que d'autres les divisent en causes subjectives et objectives.

Cette distinction entre causes objectives et subjectives au niveau individuel n'est pas toujours pertinente. Une situation de vie particulière, résultant d'une confluence objective de circonstances de vie perçues subjectivement par le criminel, constitue à la fois une cause objective et subjective. Par conséquent, une distinction plus appropriée serait celle entre causes et conditions internes, c'est-à-dire celles qui agissent au sein du criminel, et causes externes, c'est-à-dire celles qui agissent en dehors du criminel et qui lui sont dirigées.

La littérature distingue principalement deux groupes de conditions objectives: celles qui contribuent directement à la commission d'un crime ou celles qui facilitent l'apparition de conséquences criminelles. Plusieurs auteurs désignent ce même type de cause comme étant subjective, interne ou la cause immédiate d'un crime spécifique, d'un comportement criminel ou de l'activité de l'individu aboutissant à un crime. Cette cause englobe une attitude asociale ou antisociale, des déficits de conscience normative ou une motivation criminelle. Dans ce cas, une situation de vie particulière est qualifiée soit de cause indirecte, soit de condition objective, soit de prétexte.

Cependant, ce qui n'est pas précisé ici, c'est la véritable cause interne principale, source du crime religieux: l'orientation axiologique criminogène du criminel religieux. C'est cette orientation même qui le pousse à commettre le crime et qui englobe toutes les autres forces motrices: attitudes asociales et antisociales, lacunes de la conscience juridique, motivation criminogène, émotions, besoins, intérêts, mobiles et objectifs du crime. De plus, il n'est pas nécessaire que

tous les éléments de l'orientation criminelle du criminel agissent simultanément ou se substituent les uns aux autres.

Certaines sources de criminalité, comme les émotions, peuvent sembler en supplanter d'autres, inhibant la conscience des valeurs au sein de l'orientation axiologique, voire empêchant totalement leur mise en œuvre, à l'instar d'une attitude antisociale. Les circonstances qui facilitent la réalisation de l'orientation axiologique criminelle, relevant de la sphère individuelle de la personnalité du criminel religieux – toutes les autres propriétés, processus et états d'origine génétique et socio-psychologique – peuvent être considérés comme les conditions internes d'un crime religieux. Pour les établir, il est nécessaire, en principe, d'appliquer diverses méthodes – biologiques, génétiques et psychologiques.

Celles-ci peuvent inclure l'âge, le sexe, les caractéristiques mentales (maladies mentales, névroses, etc.), physiologiques (type de tempérament, rythme des processus physiologiques, périodes critiques, ménopause chez la femme, etc.) et autres (caractère, qualités socio-psychologiques, de personnalité, morales et autres) d'un criminel religieux. Ces caractéristiques peuvent également contribuer à la perte de liens individuels dans l'orientation des valeurs criminelles, inhibant leur fonctionnement, ou, à l'inverse, le renforçant et l'accéléralant. C'est là que réside leur influence sur le mécanisme du comportement criminel, à savoir en tant que conditions, et non en tant que causes, lesquelles sont, à leur tour, des sources de criminalité [6, p.30].

Une situation de vie n'est pas toujours la cause d'un crime religieux. Pour qu'elle le soit, elle doit être criminogène, c'est-à-dire qu'elle doit menacer de conduire à un crime, créant ainsi le risque qu'un crime se produise à tout moment. Ce n'est qu'alors qu'elle peut être considérée comme une cause externe d'un crime religieux. Les types de situations criminogènes rencontrées par les auteurs de crimes religieux sont variés.

Les conditions externes qui semblent accompagner la commission de crimes religieux, en étant leurs corollaires nécessaires et, par conséquent, obligatoires, sont classées dans la littérature criminologique en deux catégories : celles qui contribuent directement à la commission du crime et celles qui contribuent à l'apparition de conséquences criminelles. Dans le sondage, les sectaires ont cité les facteurs externes suivants comme contribuant aux crimes religieux:

- Je ne sais pas (61 %)
- Indifférence d'autrui (27 %)
- Négligence de la victime (6,5 %)
- Législation imparfaite (4,6 %)
- Accident (1 %)

Le fait que «Je ne sais pas» arrive en tête confirme que, lorsqu'ils commettent un crime, les sectaires ne s'attardent pas sur sa nature, mais le commettent simplement, se comportant comme des instruments entre les mains du chef de leur secte.

L'indifférence d'autrui n'a rien de surprenant de nos jours. La négligence de la victime indique une situation de victimisation, ce qui est plutôt rare. Presque tous les

criminels peuvent invoquer une législation imparfaite, un accident ou d'autres facteurs.

La situation est différente en ce qui concerne les facteurs externes contribuant à la commission d'un crime. Dans ce cas, l'absence de témoins arrive en tête (75 %), suivie de l'incapacité de la victime à révéler les faits (30 %). Ainsi, des facteurs tels que l'éclairage (26 %), l'incapacité de la victime à résister (16 %) et des conditions météorologiques favorables au moment du crime (7 %) contribuent à sa commission.

La cause externe est la situation criminelle, que nous examinerons au chapitre suivant.

Ainsi, nous pouvons conclure que la cause interne des comportements criminels à caractère religieux est une orientation criminogène fondée sur des valeurs, où joue un rôle prépondérant la croyance en l'obscurité, le mal, le diable et l'indifférence envers la victime; les facteurs internes sont une faiblesse de l'ego ou une instabilité émotionnelle ; la cause externe est une situation criminelle à caractère religieux organisée ; et les facteurs externes sont l'indifférence d'autrui, l'absence de témoins potentiels et l'incapacité de la victime à révéler les faits ou à résister.

Comme nous pouvons le constater, les causes et les conditions des crimes à caractère religieux sont variées. Seule une étude approfondie et détaillée permettra d'en éradiquer les causes à la source et de prévenir leur commission.

Recommandations pratiques relatives à la demande. Afin de rendre plus efficaces les mécanismes de prévention et de répression pénale des crimes à motivation religieuse, les pistes d'action suivantes sont proposées:

Individualisation judiciaire des peines en fonction du motif religieux: Une analyse rigoureuse de la dimension subjective est nécessaire pour distinguer le fanatisme individuel des actions coordonnées par des groupes radicaux. Les tribunaux doivent appliquer les circonstances aggravantes prévues pour les crimes de haine, en veillant à la proportionnalité entre la gravité de l'acte et l'accroissement du danger social.

Recours à l'expertise psychologique et théologique dans la procédure pénale: Il est recommandé de faire appel à des experts en phénoménologie des religions afin de décrypter le symbolisme et les messages doctrinaux qui ont sous-tendu le comportement criminel de l'auteur [7, p.145]. Ceci permet d'évaluer correctement le degré de culpabilité et le niveau d'endoctrinement.

Surveillance de l'environnement numérique comme facteur de radicalisation: Compte tenu du rôle des technologies dans la propagation des idéologies extrémistes, les autorités devraient collaborer avec les fournisseurs d'accès à Internet pour le repérage précoce des discours de haine à caractère religieux, conformément aux normes internationales en matière de cybercriminalité. Régime de détention et programmes de déradicalisation : Dans le système pénitentiaire, il est nécessaire de mettre en œuvre des programmes spécifiques de conseil théologique modéré, destinés à contrer le processus de radicalisation et à faciliter la réinsertion sociale des détenus.

L'étude des déterminants de la criminalité religieuse sous l'angle du droit pénal permet de formuler les conclusions suivantes:

Multidimensionnalité du phénomène: La criminalité religieuse n'est pas un acte isolé, mais le résultat d'une interaction complexe entre des vulnérabilités individuelles (facteurs endogènes) et des pressions géopolitiques ou sociales (facteurs exogènes) [8, p.88].

L'équilibre entre liberté et sécurité: La mission fondamentale du droit pénal dans ce domaine est de protéger l'ordre public sans porter atteinte à la liberté de conscience et de religion, garantie par la Constitution.

Les limites de la répression classique: Les sanctions pénales, en l'absence de mesures de prévention sociales et éducatives, demeurent souvent insuffisantes face aux criminels agissant par «sacrifice doctrinal».

La nécessité d'une approche multidisciplinaire: La lutte efficace contre ce type de crime exige une étroite coopération entre juristes, sociologues et théologiens, afin de neutraliser les sources de radicalisation avant qu'elles ne se matérialisent en actes prévus par le droit pénal.

En conclusion, le crime à caractère religieux représente une forme atypique de criminalité, où le mobile doctrinal modifie radicalement la perception de l'infraction par son auteur. L'efficacité de la lutte contre ce phénomène ne saurait se limiter à la sévérité des peines; elle exige une compréhension approfondie des facteurs de radicalisation qui précèdent la résolution pénale. Il est impératif que le système de justice pénale maintienne un juste équilibre entre la répression des manifestations extrémistes et la protection de la liberté de conscience. Seule une approche multidisciplinaire, alliant la rigueur de la norme juridique à la prévention et à l'éducation sociales, permettra de neutraliser efficacement les sources de violence justifiée par la foi.

Références bibliographiques:

1. Kudryavtsev V.N. Causes des infractions. Moscou : Nauka, 1976, p. 286
2. Kuznetsova N.F. Problèmes de détermination criminologique. Moscou : Maison d'édition de l'Université d'État de Moscou, 1984. p. 312
3. Criminologie : Manuel / Sous la direction des professeurs N.F. Kuznetsova et V.V. Luneev. — 2e édition, revue et augmentée, p. 167 Dongoroz V., Drept pénal, Éd. Tempus, Bucuresti, 2000.
4. Bashkatov L.D. Crimes religieux : problèmes pénaux, juridiques et criminologiques. Moscou, 2001, p. 123-149.
5. Bashkatov L.D. Crimes religieux : problèmes pénaux, juridiques et criminologiques Moscou, 2001 pp. 149-153
6. Sakharov, A.B. Causes et conditions du comportement criminel individuel. Conférence. Moscou : École supérieure de gestion du ministère de l'Intérieur de Russie, 1995, p. 30.
7. Gheorghiu D., Criminologie, Éd. All Beck, Bucarest, 2002, p. 145
8. Mitrofan N., Psihologie judiciară, Ed. Șansa, București, 1994, p. 88.